

POSSIBILITÉ DE NOMINATION

Administrateur (sur recommandation des usagers – temps partiel)

Le Port de Saguenay est le seul port public dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, reconnu pour son importance stratégique pour le commerce et l'économie du pays. Ce port international, qui est l'un des moteurs de développement économique de la communauté du Saguenay-Lac-St-Jean, fait aussi partie des infrastructures essentielles de la municipalité et de la région et génère plusieurs centaines d'emplois. Il fait partie des infrastructures de transport du Canada et offre une porte d'entrée maritime pour les marchés mondiaux.

Le conseil d'administration se compose de personnes nommées par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi que sur recommandation des usagers, et est essentiellement responsable d'établir les orientations stratégiques et de veiller au bon déroulement des opérations de l'administration portuaire. Le conseil d'administration désigne le premier dirigeant de l'Administration portuaire, surveille le rendement de la gestion et s'assure que des contrôles internes sont en place pour gérer les risques qui se rattachent aux activités de l'Administration portuaire en plus de garantir la protection des finances de celle-ci et l'exactitude de ses rapports financiers.

Vous pourrez trouver d'autres renseignements sur le Port et ses activités au <http://portsaguenay.ca/>.

Les candidats doivent soumettre leur demande en ligne au plus tard le 15 juin 2024 à l'adresse suivante : ladirection@portsaguenay.ca. Votre lettre d'accompagnement devra être adressée à M. Carl Laberge, président-directeur général et premier dirigeant.

Langues officielles et diversité

Le gouvernement du Canada tiendra compte du bilinguisme et de la diversité des candidats au moment de les évaluer pour ce poste. Par conséquent, nous vous encourageons à indiquer dans votre profil, votre compréhension de la langue seconde officielle et votre capacité de vous exprimer dans cette langue. La préférence pourrait être accordée aux candidats qui appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, personnes handicapées et/ou membres de minorités visibles.

Pour que votre candidature soit prise en considération pour ce poste, veuillez fournir dans votre demande des exemples tirés de votre expérience professionnelle qui démontrent en quoi vous satisfaites aux critères suivants :

Études et expérience

- Diplôme d'une université reconnue dans un domaine pertinent ou une combinaison équivalente et acceptable d'études, de formation liée à l'emploi ou d'expérience;
- Expérience à titre de membre d'un conseil d'administration pour une organisation du secteur public ou privé, ou cadre supérieur responsable devant des parties intéressées du secteur public ou privé;
- Expérience de la mise en œuvre de pratiques exemplaires et de principes modernes relatifs à la gouvernance d'une société dans un culture de responsabilisation et de transparence;
- Expérience de la gestion des ressources humaines et financières et compréhension des enjeux du marché dans ces domaines;
- Expérience dans le secteur du transport ou dans le milieu des affaires (de préférence dans le milieu maritime); et
- Expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants : gestion de projets; génie; transport maritime ou ferroviaire; relations publiques; droit; communications; relations avec la collectivité; engagement des intervenants.

Connaissances, compétences et capacités

- Connaissance du mandat et des activités commerciales de l'Administration portuaire de Saguenay et bonne compréhension du milieu législatif dans lequel elle évolue;
- Connaissance de la gouvernance et des pratiques exemplaires d'une société;
- Connaissance de la gestion des ressources humaines;
- Compétences financières;
- Connaissance de l'un ou de plusieurs des domaines suivants peut être exigée : exploitation d'un port; commerce international; droit; pratiques de gestion de projets; titre professionnel comptable, finances, administration des affaires, commerce ou économie; gestion et planification stratégique des biens immobiliers; technologies de l'information et cybersécurité dans le milieu maritime; et/ou innovation;
- Capacité de prévoir les questions émergentes et de mener des changements organisationnels;
- Capacité d'établir des relations de travail efficaces avec les membres du conseil d'administration, les partenaires d'affaires de la société et les intervenants; et
- Capacités supérieures en matière de communication à l'oral et à l'écrit.

Exigences linguistiques

La maîtrise des deux langues officielles serait préférable.



Références

Si votre candidature est retenue aux fins de l'étape suivante du processus, nous pourrions communiquer avec des personnes pouvant fournir des références pour vérifier en quoi vous avez satisfait aux exigences relatives à l'expérience et en quoi vous avez manifesté, dans votre poste actuel et les postes que vous avez récemment occupés, les qualités personnelles suivantes:

- Jugement sûr;
- Normes d'éthique élevées et intégrité;
- Habiletés interpersonnelles supérieures;
- Tact et diplomatie; et
- Réflexion stratégique.

Facteurs d'admissibilité et conditions d'emploi

Il est important que vous confirmiez dans votre demande que vous satisfaites aux exigences suivantes :

- La loi maritime du Canada stipule que les personnes suivantes ne peuvent être administrateurs d'une Administration portuaire (prévu par la loi) :
 - a) les maires, conseillers, dirigeants et employés des municipalités mentionnées dans les lettres patentes;
 - b) les membres d'une assemblée législative provinciale ou un dirigeant ou employé de la fonction publique ou d'une société d'état d'une province, mentionnée dans les lettres patentes;
 - c) un sénateur ou un membre de la Chambre des communes ;
 - d) les dirigeants et employés de l'administration publique fédérale, d'une société d'état fédérale ou d'une administration portuaire ;
 - e) les personnes qui ne sont pas résidents du Canada au sens du paragraphe 2(1) de la Loi canadienne sur les sociétés par actions;
 - f) les administrateurs, dirigeants et employés d'un utilisateur du port ;
 - g) les personnes âgées de moins de 18 ans ;
 - h) les personnes atteintes d'une déficience mentale qui ont été reconnues comme telles par un tribunal au Canada ou à l'étranger ; ou
 - i) les faillis non libérés.
- Vous devez résider ou être disposé(e) à déménager à Saguenay ou à un endroit situé à une distance raisonnable du lieu de travail.
- Vous devez être prêt(e) à participer à des réunions du conseil d'administration tel que stipulé par l'Administration portuaire, ainsi qu'à des sous-comités, des assemblées générales annuelles ou d'autres fonctions connexes.

Si vous êtes nommé(e) au poste :

Vous devrez vous conformer aux Lignes directrices en matière d'éthique et d'activités politiques à l'intention des titulaires de charge publique tout au long de votre mandat



comme terme et condition d'emploi. Vous pouvez consulter ces lignes directrices sur le site Web des Nominations par le gouverneur en conseil, sous « Lignes directrices sur les nominations du gouverneur en conseil », à l'adresse suivante: <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/programmes/nominations/nominations-gouverneur-conseil/renseignements-generaux/nominations.html#toc17>

Vous serez assujetti(e) à la Loi sur les conflits d'intérêts. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique à l'adresse suivante: <https://ciec-ccie.parl.gc.ca/fr/Pages/default.aspx>.

Un bassin de candidats qualifiés pourrait être établi et utilisé pour des possibilités de nomination semblables



APPOINTMENT OPPORTUNITY

Director (appointed on the recommendation of users - Part-time)

The Port of Saguenay is the only public port in the Saguenay-Lac-St-Jean area. It is recognized for its strategic importance to the country's trade and economy. This international seaport drives the local Saguenay-Lac-St-Jean economy while also standing among regional and municipal essential infrastructures and generating several hundred jobs. The Port is an element of Canada's transportation infrastructure and offers a marine gateway to global markets.

The Board of Directors comprises representatives from the federal, provincial and municipal governments, as well as user groups, and is broadly responsible for setting the strategic orientation for and overseeing the conduct and operations of the Port Authority. The Board of Directors appoints the Port Authority's Chief Executive Officer, monitors management's performance and ensures internal controls are in place to manage risks associated with the Port Authority's business and ensures protection of the Port Authority's finances and accuracy of financial reporting.

Further details about the organization and its activities can be found at <http://www.portsaguenay.ca>.

Candidates must apply online no later than September May 10, 2022, at ladirection@portsaguenay.ca. Your cover letter should be addressed to Mr. Carl Laberge, General Manager and CEO.

Official Languages and Diversity

The Government of Canada will consider bilingual proficiency and diversity in assessing candidates for this position. You are therefore encouraged to include in your submitted profile your ability to speak and understand your second official language. Preference may be given to candidates who are members of one or more of the following groups: women, Indigenous peoples, disabled persons, and members of visible minorities.

To be considered for this position, please provide concrete examples from your career that clearly demonstrate how you meet the following requirements in your application:

Education and Experience

- A degree from a recognized university in a relevant field of study, or an acceptable combination of equivalent education, job-related training, or experience;

- Experience serving as a member of a board of director for a public or private sector organization or as a senior executive accountable to stakeholders in the public or private sector;
- Experience in implementing modern corporate governance principles and best practices in a culture of accountability and transparency;
- Experience in managing human and financial resources;
- Experience in the transportation sector or business community (preferably marine); and
- Experience in one or more of the following areas: project management; engineering; marine or rail transportation; public relations; law; communications; community relations; stakeholder engagement.

Knowledge, Skills and Abilities

- Knowledge of the mandate and business activities of the Saguenay Port Authority and a good understanding of the legislative environment in which it operates;
- Knowledge of corporate governance and best practices;
- Knowledge of human resources management;
- Financial literacy;
- Knowledge in one or more of the following areas may be required: operation of a port; international trade; project management practices; accounting designation, finance, business administration, commerce, or economics; real property management and strategic planning; information technology and cyber security in a marine environment; and innovation.
- Ability to anticipate emerging issues and lead organizational change;
- Ability to develop effective working relationships with other Board members, the Port Authority's business partners and stakeholders; and
- Superior communication skills, both written and oral.

Language Proficiency

Proficiency in both official languages would be preferred.

If you move on to the next stage of the selection process, we may contact your references to verify how you have demonstrated the experience requirements and the following personal attributes in your current and recently held positions:

- Sound judgment;
- High ethical standards and integrity;
- Superior interpersonal skills;
- Tact and diplomacy; and
- Strategic thinker.

Eligibility Factors and Conditions of Employment

In your application, it will be important that you confirm you meet the following requirements :



- The Canada Marine Act stipulates that the following individuals may not be directors of a Port Authority (statutory):
 - (a) an individual who is a mayor, councillor, officer or employee of a municipality mentioned in the letters patent;
 - (b) an individual who is a member of the legislature of a province, or an officer or employee of the public service or of a Crown corporation of a province, mentioned in the letters patent;
 - (c) a Senator or a member of the House of Commons;
 - (d) an officer or employee of the federal public administration, a federal Crown corporation or a port authority;
 - (e) an individual who is not a resident Canadian, as defined in subsection 2(1) of the Canada Business Corporations Act;
 - (f) an individual who is a director, officer or employee of a person who is a user of the port;
 - (g) an individual who is under eighteen years of age;
 - (h) an individual who has been declared mentally incompetent by a court in Canada or elsewhere; or
 - (i) an undischarged bankrupt.
- You reside in Saguenay or within reasonable commuting distance. Applications will also be considered from candidates who have indicated willingness to move to within a reasonable commuting distance to Saguenay.
- You must be willing to participate in a schedule of Board of Directors meetings as stipulated by the Port Authority, as well as any requirements for participation in sub-committees, annual general meetings or other such duties as may be required.

If you are appointed to this position :

You must comply with the Ethical and Political Activity Guidelines for Public Office Holders throughout your appointment, as a term and condition of employment. The guidelines are available on the Governor in Council Appointments Web site, under "Guidelines for appointees" at:

<https://www.canada.ca/en/privy-council/programs/appointments/governor-council-appointments/general-information/appointments.html>

You will be subject to the Conflict of Interest Act. For more information, please visit the Office of the Conflict of Interest and Ethics Commissioner's Web site at: <https://ciec-ccie.parl.gc.ca/en/Pages/default.aspx>.

A roster of qualified candidates may be established and may be used for similar opportunities.

